

**Une
organisation
résiliente
face à la crise**



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020



S'adapter et agir

C'est malheureusement une banalité de dire que l'année 2020 a été avant tout marquée par la Covid-19, très perturbante pour nos activités. Nous n'avons connu que cinq mois de fonctionnement normal. Pour le reste, nous avons vécu sous le régime du sans contact, du sans réunion, du sans forum physique. Situation particulièrement pénalisante pour une organisation comme le CIAN, dont les deux moteurs sont le relationnel et l'influence.

En dépit de ce contexte difficile, le CIAN a néanmoins continué à remplir sa mission. Il a maintenu le travail et les réunions de ses commissions, dont vous trouverez une synthèse dans ce document. Nous avons organisé des contacts bilatéraux avec les adhérents et des mises en relation entre nos membres, et participé à de nombreux forums ou conférences pour porter la voix du secteur privé français en Afrique. Plusieurs

partenariats ont été signés avec d'autres organisations professionnelles européennes ou africaines. Le CIAN a donc continué à préciser sa doctrine et ses convictions, à les rendre publiques et à les défendre par des plaidoyers argumentés.

Le déploiement opérationnel de notre programme Santé Entreprise Afrique (SEA) a été délégué au professionnel du terrain qu'est SEE, avec lequel nous avons conclu un partenariat. Et sur la formation professionnelle, le CIAN a eu la fierté d'être sélectionné par l'Union européenne pour la mise en œuvre par REA d'un plan de formation et d'insertion de 500 jeunes à Abidjan, dans le cadre du programme européen Archipelago, qui vise à soutenir la création d'emplois en Afrique de l'Ouest et centrale.

Nous avons porté de multiples thématiques auprès des pouvoirs publics ou de l'opinion, qu'il s'agisse des

Le CIAN en bref

Créé en 1979, le CIAN, association loi 1901, est une organisation patronale privée française qui rassemble les entreprises industrielles et de services, grands groupes ou PME-PMI, investies sur le continent africain. Le CIAN compte près de 180 entreprises membres (soit 500 000 collaborateurs, 10 000 établissements sur le continent) qui réalisent ensemble 80 % du volume d'affaires français en Afrique, soit un chiffre d'affaires consolidé de près de 60 milliards d'euros.

RÉSEAU. Le CIAN est d'abord un lieu d'échanges entre ses adhérents. Il anime ce vaste réseau de professionnels en leur proposant des rencontres multiples et des mises en contact personnalisées.

EXPERTISE. Il est un lieu d'information et de partages d'expériences et de bonnes pratiques entre adhérents. Pour cela, le CIAN anime

plusieurs commissions techniques sur des sujets transversaux et communs aux entreprises opérant en Afrique. Il met à disposition de ses adhérents des experts géographiques par région.

INFLUENCE. Le CIAN entretient des relations étroites avec les pouvoirs publics et organismes économiques et professionnels représentatifs en France, en Europe et en Afrique. Il intervient dans de nombreuses instances en faveur de l'amélioration du climat des affaires et du développement du secteur privé. Il préside l'European Business Council for Africa (EBCAM).

Ses membres sont à l'origine d'initiatives structurantes pour le continent comme pour les évolutions du droit OHADA. Ils adhèrent à la Charte du CIAN sur la responsabilité sociétale et environnementale et à sa Déclaration sur la prévention de la corruption.

relations Europe-Afrique, ou de la place du secteur privé dans l'aide destinée à l'Afrique, ou encore de l'image des entreprises françaises, de la concurrence déloyale, des standards de la conformité, ou enfin de la relation avec les investisseurs chinois.

Nous avons l'espoir d'un retour à la normale fin 2021. En attendant, notre traditionnel Forum Afrique se déroulera quand même avec notre nouveau partenaire média, le quotidien L'Opinion, mais dans un format multiforme étalé dans le temps, avec une conférence digitale en mars et une plénière en juillet.

Bien sûr le CIAN sera associé aux différents événements qui marqueront l'année 2021 : le One Planet Summit, les initiatives portées par le Conseil

"En dépit de ce contexte difficile, le CIAN a néanmoins poursuivi sa mission, continuant à préciser sa doctrine et ses convictions, à les rendre publiques et à les défendre par des plaidoyers argumentés"

Présidentiel pour l'Afrique, le sommet de Paris sur le financement de l'Afrique en mai, et le sommet France-Afrique de Montpellier en juillet, avant le Forum Union européenne-Union africaine de Bruxelles prévu à l'automne. Autant d'occasions de faire valoir nos positions et de proposer des initiatives.

Les moments difficiles que nous vivons depuis douze mois devraient être surmontés prochainement, espérons-le. Le rebond attendu doit inciter à ne pas réduire nos ambitions, ni notre présence en Afrique. Au contraire, c'est plus que jamais le moment de préparer l'avenir.

Etienne GIROS
Président délégué du CIAN

La Gouvernance du CIAN



Patrick Sevaistre - Stephen Decam - Sandrine Sorieul - Etienne Giros - Alexandre Vilgrain

- **Un conseil d'administration**, composé d'une vingtaine d'administrateurs représentatifs des différents secteurs d'activité, présidé par Alexandre Vilgrain.
- **Une équipe permanente**, qui gère l'association et représente ses adhérents, animée par Etienne Giros.
- **Un comité directeur**, qui réunit régulièrement la direction du CIAN, les responsables de commissions, les experts géographiques et les autres professionnels au service de l'organisation.
- **Une assemblée générale**, qui réunit une fois par an tous les adhérents, à l'occasion de la présentation du rapport moral et financier et du vote des résolutions.



LE CIAN en 2020 : défi et continuité

Malgré la crise sanitaire et économique qui l'a particulièrement perturbé, le CIAN a maintenu son activité au service de ses adhérents. Aussi bien dans son action multiforme que dans les différentes thématiques abordées, il a poursuivi sa mission d'animation de son réseau et de défense de ses plaidoyers.

ACTIONS MENÉES

► Animation du réseau :

- Quinze réunions de commissions ont pu être organisées.
- Le Forum CIAN s'est tenu le 7 février 2020 à la CCI de Paris avec plus de 800 participants.
- Un nouveau guide de lutte contre la corruption a été rédigé et mis à la disposition des entreprises.

► Relations publiques :

- Le CIAN, malgré les restrictions, est parvenu à organiser une quinzaine de contacts bilatéraux avec les ambassades ou les délégations des pays africains (toutes régions d'Afrique).
- Notre organisation s'est exprimée à de multiples reprises, à l'occasion d'une vingtaine de prises de parole publiques et d'une dizaine d'interviews.
- Pour ce faire, le CIAN s'est doté d'un équipement vidéo multimédia.

► Plaidoyer :

- Le CIAN a représenté le secteur privé dans le cadre du projet du gouvernement français de favoriser les investissements des entreprises en Afrique.
- Le CIAN a été désigné pour représenter les entreprises françaises à la conférence des Grands Lacs organisée par l'ONU, et au Forum international pour l'Afrique lusophone programmé au Brésil. Ces deux événements ont malheureusement dû être reportés.

► Programmes :

- À la suite d'un accord de partenariat, le déploiement opérationnel de notre programme Santé SEA a été délégué à l'organisation spécialisée SEE.
- Le CIAN, à la suite d'un appel d'offres de l'Union européenne, a remporté une subvention pour la mise en place d'un programme de formation et d'insertion de 500 jeunes en Côte d'Ivoire dans les métiers de l'électricité et de l'hôtellerie.



LES THÉMATIQUES ET LES PRÉOCCUPATIONS PORTÉES PAR LE CIAN ONT ÉTÉ MULTIPLES :

- ▶ D'abord les préoccupations traditionnelles : promotion de l'État de droit, climat des affaires, contexte sécuritaire.
- ▶ Puis les questions d'actualité : peser sur l'évolution des règles et des standards de la conformité, introduire la position du secteur privé dans la définition des relations entre l'Union européenne et l'Afrique, définir un cadre permettant une cohabitation, voire un partenariat plus constructif avec les entreprises chinoises en Afrique.
- ▶ Enfin le CIAN a porté des pistes de progrès portant sur la simplification et la lisibilité des procédures des pouvoirs publics, la nécessité d'inclure les entreprises privées dans les dispositifs d'aide au développement, et l'usage de la méthode des appels à projets en complément des appels à manifestation d'intérêt pour des programmes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Alexandre Vilgrain,
président directeur général du Groupe SOMDIAA

Président délégué

Etienne Giros,
ancien directeur Afrique du Groupe BOLLORÉ

Vice-président

Michel Roussin, ancien ministre

Secrétaire général et trésorier

Stephen Decam, ancien directeur général délégué de CFAO

Administrateurs

- **Jean-Marc Auverlau**, directeur général division grand public Afrique Subsaharienne de L'ORÉAL
- **Philippe Belin**, président directeur général de MARCK et BALSAN
- **Richard Bielle**, président du directoire de CFAO
- **Jean-Marc Budin**, senior vice-président Moyen-Orient, Afrique, Inde de THALES INTERNATIONAL
- **Pierre Castel**, président directeur général du Groupe CASTEL BGI
- **Hugues Degouy**, secrétaire général Afrique et océan Indien d'IMPERIAL TOBACCO
- **Brigitte Dumont**, directrice des affaires générales Moyen-Orient & Afrique d'ORANGE
- **Jérôme Fabre**, président de la COMPAGNIE FRUITIÈRE
- **Laurent Goutard**, directeur Afrique, Méditerranée et Outre-Mer, Banque de détail de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- **Jean-Michel Guélaud**, président de SOGEA SATOM
- **Henri Hourcade**, directeur général Afrique d'AIR FRANCE
- **Wilfried Kondé**, secrétaire général, direction Afrique de TOTAL MARKETING SERVICES
- **Philippe Labonne**, président directeur général de BOLLORÉ PORTS, directeur général délégué de BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS
- **Tarafa Marouane**, président du directoire de la COMPAGNIE OPTORG
- **Philippe Martinez**, vice-président Afrique d'AIR LIQUIDE
- **Patrick Pitton**, directeur Afrique subsaharienne de BNP PARIBAS
- **Pierre Régent**, directeur des relations institutionnelles Groupe, d'ACCORHOTELS
- **Francis Rougier**, président directeur général de ROUGIER SA
- **Alain Taïeb**, président du conseil de surveillance du Groupe MOBILITAS
- **Éric Tauziac**, secrétaire général d'ERANOVE

Comité d'honneur

- **Gérard Pélisson**
- **Pierre Arnaud**



"Notre programme Santé Entreprise Afrique a connu un coup d'accélérateur"

ERICK MAVILLE, président de la Commission santé du CIAN, directeur général de l'association SEE

Quel bilan peut-on faire des activités de la Commission santé ?

Erick Maville. Nos activités ont été challengées par la crise de la Covid-19. Nous n'avons pratiquement rien fait de ce qui était prévu, et fait beaucoup de choses totalement imprévues, à l'instar du Forum RSE Santé Afrique du 6 novembre, à Paris, monté en un temps record. La totalité de nos réunions en présentiel ont été reportées. La tendance pour le premier semestre 2021 est celle d'un basculement en digital. Pour autant, la Commission a été très sollicitée, la crise sanitaire nous a amené beaucoup de demandes d'accompagnement, de bonnes pratiques. Et notre programme Santé Entreprise Afrique a connu un coup d'accélérateur.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce programme Santé Entreprise Afrique, initié par le CIAN en 2019 ?

Erick Maville. Le programme SEA est maintenant déployé en Côte d'Ivoire et, depuis juin 2020, au Cameroun. Nous allons nous concentrer d'abord sur ces deux pays, à la fois pour des raisons de temps et de budget. Nous avons enrôlé une quinzaine d'entreprises, dans chacun de ces deux pays et nous nous sommes fixé un objectif annuel de 15 000 dépistages. Initialement, ce programme, développé au sein de la Commission Santé du CIAN, voulait relever le défi des maladies chroniques en Afrique, à savoir le Sida, la tuberculose, le paludisme, le diabète et l'hypertension, qui sont responsables de plus de la moitié de la morbidité et de la mortalité en entreprise. Nous agissons notamment à travers des caravanes de santé, qui procèdent à un dépistage multi-maladies : en quinze minutes, les bénéficiaires se voient offrir un diagnostic VIH, diabète et hypertension, avec des résultats communiqués dans la journée. Bien sûr, il a fallu intégrer la donne Covid, et nous souhaitons pouvoir déployer des tests rapides antigéniques. Nous sommes en capacité de nous les procurer, mais, pour des raisons administratives, nous ne pouvons pas encore le faire. La même problématique se posera

lorsque les vaccins arriveront en Afrique.

L'actualité Covid-19 a-t-elle favorisé une meilleure prise de conscience des enjeux de santé en entreprise ?

Erick Maville. Oui, même si des progrès sensibles avaient déjà été enregistrés dans ce domaine. Certaines entreprises étaient déjà très engagées, car elles avaient eu par exemple à gérer la crise Ebola. Nous avons vu arriver de nouvelles entreprises, qui avaient intégré les enjeux RSE climatiques et qui ont compris qu'elles devaient également intégrer la santé dans leurs enjeux RSE. Nous avons reçu beaucoup de demandes d'accompagnement, tout au long de l'année et particulièrement à la suite du forum RSE Santé Afrique.

L'Afrique a été très inégalement affectée par la Covid-19. L'Afrique australe et l'Afrique du Nord ont été très impactées, alors que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont fait preuve d'une forte résilience tout au long de 2020. Comment l'expliquez-vous ?

Erick Maville. C'est une belle surprise. Au début, certains ont pu croire qu'il s'agissait d'un problème de notification des cas, mais très vite, nous avons vu qu'il s'agissait d'une tendance forte : l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont été largement épargnées en 2020. L'explication ne peut être que multifactorielle. Le facteur flux et échanges, plus limités qu'au Maghreb ou en Afrique du Sud, a pu jouer. La réactivité des États également. Sans doute y-a-t-il eu aussi un effet « immunités croisées », les organismes dans ces régions étant exposés à d'autres coronavirus et ayant développé des défenses. Cependant, il convient de rester extrêmement prudents, car nous sommes aujourd'hui face à deux sujets de préoccupation forts : le premier, c'est la plus grande contagiosité de nouveaux variants, le second c'est la question de la disponibilité des vaccins en Afrique.



"La crise fait prendre conscience que le digital est un enjeu majeur pour l'Afrique"

JEAN-MICHEL HUET, président de la Commission digitale du CIAN, associé de BearingPoint

La Commission digitale du CIAN a-t-elle pu maintenir ses activités en 2020 ?

Jean-Michel Huet. Notre programme pour 2020 était soutenu, et nous avons dû reporter plusieurs conférences. Néanmoins, une fois passé le moment critique du premier confinement, nous avons tenu deux réunions. La première a pris la forme d'un retour d'expérience pour savoir comment les entreprises françaises avaient utilisé le digital en Afrique pour surmonter la crise de la Covid-19. La seconde a porté sur l'entrepreneuriat et les start-ups en Afrique. Ses enseignements sont encourageants, car on constate que cette dynamique, qui était nettement perceptible au cours des années précédentes, se poursuit. Certains secteurs comme la santé (*healthtech*) connaissent un boom. En 2021, nous prévoyons d'organiser une conférence « Covid-19 et digital un an après » (en mars), une conférence « Sport et digital » (en juin), une conférence sur la transformation financière et le digital (en septembre), et une quatrième et dernière conférence, en fin d'année, sur le digital et les enjeux de la mobilité.

La crise de la Covid-19 sera-t-elle un mal pour un bien, et va-t-elle effectivement accélérer la transformation digitale de l'Afrique ?

Jean-Michel Huet. Le mouvement est irréversible, mais le chemin sera encore long. La crise marque une rupture, elle a provoqué une prise de conscience de l'importance du digital comme enjeu majeur pour l'Afrique. Elle a aussi souligné les carences. Elles sont fondamentalement de trois ordres : un besoin d'équipement (matériel, ordinateurs, logiciels), un besoin de connectivité (réseaux, haut débit) et un besoin d'agilité dans le management (télétravail). Le macro-management, hiérarchique et pyramidal, tel qu'il est encore pratiqué dans de nombreuses entreprises, est incompatible avec la logique du télétravail, qui suppose confiance, souplesse, prise

d'initiative. Les pays ont vécu des situations très contrastées. En Afrique du Sud, au Maroc, en Tunisie, les confinements ont été durs et les entreprises confrontées au défi du télétravail. C'est moins vrai ailleurs, où le télétravail massif n'a pu concerner que certaines filiales d'entreprises étrangères, qui ont appliqué les règles de leurs groupes. Dans le domaine de l'éducation, où les enjeux sont très forts, l'expérience n'a pas été concluante. Les conditions sont encore loin d'être réunies, que ce soit en matière de connectivité, d'équipement des étudiants, et de savoir-faire des enseignants. S'agissant du primaire et du collège, le bilan est encore plus préoccupant : on a noté une importante déscolarisation, notamment des jeunes filles. Ici, on peut parler malheureusement d'un vrai retour en arrière, qu'il faudra enrayer.

Quels sont les autres secteurs où les défis de la transformation digitale africaine sont les plus pressants ?

Jean-Michel Huet. Le domaine de la santé, indiscutablement, avec la traçabilité des cas contacts. Le domaine de l'identification numérique, pour lequel une réflexion était déjà engagée et où les choses vont s'accélérer. La mise en place de « filets sociaux » pour atténuer les effets de la crise et de la perte de revenus est une priorité absolue. Mais, pour être efficaces, ces dispositifs doivent réellement cibler les plus vulnérables, il faut donc à la fois pouvoir les identifier, et trouver des canaux pour leur faire parvenir ces aides. La solution passe par le digital. Enfin, il y a un questionnement autour de l'impact du digital sur l'agriculture, car les pressions ont été très fortes au printemps 2020, et on a frôlé une crise alimentaire. Le thème de la dépendance alimentaire est revenu en force dans le débat public africain.



"La formation et la montée en compétences restent des enjeux majeurs "

MARIE-FRANCE DURANDIÈRE,
directrice du programme RH Excellence Afrique (REA)

Dans quelle mesure le programme RH Excellence Afrique déployé dans quatre pays en Afrique de l'Ouest et centrale a-t-il été affecté par la crise pandémique ?

Marie-France Durandière. Malgré un contexte particulièrement difficile, la formation professionnelle, l'insertion des jeunes et l'employabilité sont restés des sujets au centre des préoccupations de REA en 2020. Garder le lien, poursuivre l'accompagnement des établissements et maintenir le contact avec les acteurs ont été nos priorités. La situation sanitaire a entraîné une limitation de nos déplacements, mais les fondamentaux du programme sont demeurés solides. À fin 2020, le programme comptait 44 entreprises associées, 45 établissements affiliés, 29 établissements en phase d'accompagnement et 22 filières certifiées dans 15 établissements, ainsi que 14 autres filières en cours de certification. Au total, c'est plus de 8 000 élèves et étudiants inscrits en filières certifiées REA depuis le début du projet.

Pouvez-vous nous rappeler les finalités et la raison d'être de ce programme du CIAN ?

Marie-France Durandière. La formation et la montée en compétences des talents sont des enjeux majeurs pour les entreprises africaines, qui sont souvent confrontées à une pénurie de profils bien formés et immédiatement employables. Avec le CIAN, nous avons conscience de ce déficit, susceptible d'entraver la croissance des entreprises. Notre programme, lancé en 2016, et soutenu financièrement par l'Agence française de développement (AFD), veut favoriser un dialogue et un partenariat entre les établissements de formation professionnelle et les entreprises, et renforcer la qualité des filières de formation. Il est

opérationnel dans quatre pays, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso et le Cameroun. Il a vocation à devenir continental et multilingue et est ouvert à tous les établissements désirant bénéficier de sa certification et de sa labellisation. L'association RH Excellence Afrique, basée à Abidjan, pilote et anime le programme. En 2019, nous avons créé un Club entreprise REA et instauré un cadre d'échanges entre les partenaires publics et privés à travers les Rencontres REA.

Quelles sont les principales perspectives du programme pour 2021 ?

Marie-France Durandière. Le Programme RH Excellence Afrique, qui est aujourd'hui arrivé à maturité, continuera à développer son activité de certification et à diversifier les services qu'il propose aux entreprises, notamment dans le domaine du tutorat de stages en entreprise. Nous allons aussi proposer des études quantitatives et qualitatives des centres de formation africains et réfléchissons à créer un observatoire des métiers et compétences. Notre principal défi sera la mise en œuvre du projet Archipelago Kalanci en Côte d'Ivoire. RH Excellence Afrique a été choisi par l'Union européenne pour mettre en œuvre ce programme. Subventionné par Bruxelles, il délivre une formation technique et accompagne l'insertion professionnelle de 500 jeunes sur deux ans. C'est un très beau challenge !



"La Covid-19, un crash-test grandeur nature pour les procédures de sûreté des entreprises "

ARNAUD KREMER,
président de la Commission sûreté du CIAN,
fondateur du cabinet Iremos

Comment la Commission sûreté du CIAN s'est-elle adaptée à la crise de la Covid-19 ?

Arnaud Kremer. Nous avons mis en place dès début avril, une plateforme avec les directeurs sûreté de nos adhérents pour échanger les informations en temps réel et de favoriser le partage des bonnes pratiques. Il y avait beaucoup d'anxiété, car les premières prévisions pour l'Afrique étaient alarmantes. Les frontières se sont fermées très rapidement, les liaisons aériennes se sont interrompues et il a fallu gérer les rapatriements des expatriés et de leurs familles. Cette crise inédite a servi de « crash test » pour les procédures de sûreté, qui ont été mises à rude épreuve. Certains groupes se sont retrouvés avec des voyageurs isolés dans des zones à risques. La Covid-19, en lui-même, n'a heureusement pas eu un impact aussi considérable que redouté, en Afrique du moins, et des entreprises ont choisi de ne pas évacuer la totalité de leurs personnels. Les activités de la Commission ont repris en hybride à la rentrée de septembre, et nous venons organiser une réunion sur le thème de la Cyberdéfense en Afrique. En ne début d'année nous aurons une Commission sur le défi de la logistique en Afrique, un sujet particulièrement sensible désormais, avec les nécessités liées à l'acheminement des vaccins.

Quel retour d'expérience faites-vous de la crise pandémique ? A-t-elle favorisé une meilleure prise de conscience des enjeux de sécurité des entreprises ?

Arnaud Kremer. La plupart des entreprises opérant en Afrique étaient déjà conscientes et avaient anticipé. Les entreprises ont l'obligation de protéger leurs collaborateurs, qu'ils soient expatriés ou locaux. La crise a agi comme un révélateur, elle a souligné

l'importance d'être bien préparés, de disposer de procédures solides, d'avoir une organisation de crise bien en place, avec des gens dont c'est le métier en responsabilité. Les directions sûreté ont été très sollicitées. Théoriquement, les crises sanitaires sont plutôt gérées par les directions des ressources humaines, mais comme la crise est partie d'Asie et a immédiatement revêtu une dimension mobilité internationale, le sujet a été confié aux directions sûreté, qui, bien souvent, l'ont conservé après la diffusion du virus en France. La crise a eu tendance à renforcer les directions sûreté.

Avec la crise sanitaire, quels seront les principaux enjeux de sécurité à surveiller en 2021 pour les entreprises investies en Afrique ?

Arnaud Kremer. Les risques déjà identifiés, plus ou moins marqués selon les régions, n'ont pas disparu. Le terrorisme et le risque d'enlèvement sont toujours présents au Sahel. Il faut rester vigilant, d'autant que l'État Islamique s'implante de plus en plus dans la région. Les problématiques liées à la criminalité sont accentuées par le chômage et la paupérisation liée à la crise économique. Mais il faut vraiment mettre l'accent sur le risque cyber. La question de la cybersécurité se pose à tous les niveaux, à tous les acteurs, qu'ils soient privés ou étatiques. Hacking, prise de contrôle, espionnage, désinformation... D'autant que les changements dans l'organisation du travail, avec le télétravail, la connexion sur des réseaux wifi peu sécurisés et partagés avec d'autres membres de la famille notamment, ont conduit à une dégradation de l'hygiène numérique. Aujourd'hui, c'est devenu un vrai sujet.

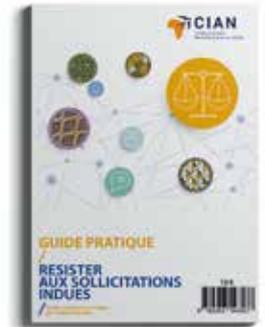


Commission éthique et conformité

Président : Frédéric Paradis

Sous l'impulsion de son dynamique président, Frédéric Paradis, la Commission éthique et conformité est celle qui a proposé le plus de rendez-vous en 2020. Souhaitant accompagner de manière pragmatique les entreprises dans la mise en place de leur système de vigilance, la Commission s'est appuyée sur les conseils d'experts. Comment traiter la délicate question des conflits d'intérêts ? Comment passer à la norme Iso37001, validant un système de management anti-corruption ? En quoi consistent les contrôles de l'Agence Française Anticorruption (AFA) ? Autant de questions posées à la Commission par les responsables juridiques et conformité qui préparent au quotidien les équipes du siège et des filiales. En décembre, une dernière session a mis en perspective la gestion des crises réputationnelles et le rôle des services juridiques.

Enfin, grâce à l'expérience de quelques adhérents et professionnels, la Commission a édité le guide pratique « Résister aux sollicitations indues », proposé en version bilingue français-anglais. Après avoir replacé les différentes situations dans leur cadre légal, du harcèlement administratif aux extorsions, ce livret propose les conditions d'une résistance efficace. En particulier, il recommande les actions collectives inter-entreprises, le dialogue avec les différentes parties prenantes (bailleur de fonds, société civile) pouvant appuyer une démarche ferme contre la corruption.



Commission des institutions européennes

Président : Patrick Sevaistre

Cette année, la Commission des Institutions européennes présidée par Patrick Sevaistre a suivi les négociations des partenariats économiques clés qui devaient être finalisées d'ici fin 2020 entre l'Afrique et la nouvelle Commission européenne : renégociation des accords de Cotonou signés en 2000 et nouvelle stratégie continentale Afrique-Union européenne. Mais la crise de la Covid-19 a grippé le calendrier européen et bouleversé l'ordre des priorités. Ainsi le Sommet Union européenne-Union africaine a été reporté à l'automne 2021. L'Afrique a reçu de l'Union européenne quinze milliards d'euros d'aide d'urgence pour faire face à la pandémie, mais elle n'a pas fait connaître sa position sur la stratégie Afrique-Union européenne proposée par Bruxelles en mars dernier.

Cela dit, les avancées sont indéniables avec, notamment, la création d'un nouvel instrument visant à unifier toutes les politiques extérieures de l'Union européenne, l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI). Le CIAN assure une veille très active sur le rôle dévolu au secteur privé dans la nouvelle politique de coopération européenne, en s'appuyant notamment sur l'EBCAM, pour exercer sa mission qui est de promouvoir un rôle plus effectif du secteur privé européen dans la relation Union européenne-Afrique. L'EBCAM produit un certain nombre de position papers et de propositions opérationnelles qui sont publiés sur son site (www.ebcam.eu).



Commission RH

Président : Igor Rochette

Au-delà de la mise en place de la politique sanitaire en collaboration avec les équipes Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE), les services RH de la plupart des entreprises présentes en Afrique ont dû gérer une année centrée sur les problématiques de mobilité et de management, témoigne Igor Rochette, président de la Commission. Beaucoup ont remis à plus tard les mouvements annuels de leurs personnels ou au contraire ont précipité le retour ou l'envoi d'expatriés sur leurs sites de production. Cette situation a néanmoins eu

ses bienfaits et permis à nombre de filiales de gagner en autonomie, d'optimiser leur organisation et de rechercher des solutions sur place sur des sujets aussi divers que la formation, le recrutement ou la gestion des compétences et des talents. Il a fallu être créatif en termes de communication interne et maintenir du lien entre des équipes parfois disséminées sur plusieurs sites ou plusieurs pays. C'est là que les échanges entre adhérents du CIAN sur les pratiques prennent tout leur sens.



Commission RSE-ODD

Président : Pierre-Samuel Guedj

Dans ce contexte marqué par la pandémie, Pierre-Samuel Guedj, président de la Commission, décrit une forme de continuité dans la collaboration entre les entreprises françaises et leurs partenaires locaux, dans la recherche d'impacts positifs et d'initiatives inclusives. Il remarque d'ailleurs une réorientation des investissements à impact vers des secteurs au plus près des besoins des États et des populations, notamment dans les dispositifs de santé. Les enjeux du climat ainsi que le développement des énergies

renouvelables demeurent cependant prioritaires pour les acteurs publics comme privés. Même le secteur minier s'empare du sujet ! Enfin, on voit poindre la volonté d'une plus grande intégration de la responsabilité sociétale dans les réglementations du continent, jusqu'à une intégration plus forte de la RSE dans le droit OHADA, annoncée comme une priorité par cette institution, ou encore la création d'un Institut national de l'économie circulaire à Abidjan.



Commission Juridique et fiscale

Président : Jean-Jacques Lecat

En janvier 2020, les membres du CIAN ont participé à un colloque organisé par les conseillers du Commerce extérieur de la France avec les représentants des administrations fiscales du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Maroc, de la Tunisie, du Cameroun. Pendant le confinement, les cabinets de conseil adhérents du CIAN ont pris le relais par des webinaires de qualité. Les adhérents ont été informés par newsletters des mesures prises par les gouvernements concernant l'adaptation de l'activité économique et l'atténuation le poids des obligations notamment fiscales des

entreprises. Jean-Jacques Lecat, président de la Commission, a analysé les décisions prises par les Banques centrales des zones UEMOA et CEMAC pour soutenir le crédit aux entreprises. La possibilité d'invoquer la force majeure ou l'imprévision en droit des pays africains ont également été commentées. En 2021, outre le suivi des textes et de leurs applications, il sera proposé d'échanger sur les prochaines réformes à engager par l'OHADA, dont l'agenda a été arrêté sous l'égide du nouveau Secrétaire Permanent.

Nos experts géographiques

Sept experts contribuent aux travaux du CIAN en apportant leur expérience des pays avec lesquels ils travaillent. Ils permettent de nouer des relations avec les institutions patronales locales et, dans le cadre de la délégation auprès des institutions régionales, de représenter le CIAN et ses adhérents auprès des instances africaines comme la Banque africaine de développement, le Secrétariat permanent de l'OHADA.



Alain Fénéon
délégué auprès des institutions régionales africaines



Afrique de l'ouest
Jean Mahé



Afrique centrale et Madagascar
Patrick Sevaistre



Afrique australe
Laurent Padoux



Afrique du nord
Ryadh Boudjemadi



Afrique anglophone
Jacques Manlay



Afrique lusophone
Lydia Picoteiro Bettencourt



BUREAU

Président délégué
Etienne Giros
Secrétaire général
Stephen Decam
Directrice générale
Sandrine Sorieul
Secrétariat
Isabelle Kotzuba
contact@cian.asso.fr
Tél. : +33 (0)1 45 62 55 76

RH EXCELLENCE AFRIQUE (Abidjan)

Directrice
Marie-France Durandière
mfdurandiere@rea-afrique.org

COMMISSIONS

Commission digitale
Président : **Jean-Michel Huet**
Associé BearingPoint
jean-michel.huet@bearingpoint.com

Commission éthique et conformité
Président : **Frédéric Paradis**
Directeur Juridique du Groupe Marck & Balsan
frederic.paradis@marketbalsan.fr

Commission institutions européennes
Président : **Patrick Sevaistre**
Conseiller du commerce extérieur
sevaistre.patrick@gmail.com

Commission juridique et fiscale
Président : **Jean-Jacques Lecat**
Avocat à la Cour
jj.lecat@jjl-avocat.fr

Commission RH
Président : **Igor Rochette**
Directeur de Michael Page Africa
IgorRochette@michaelpage.fr

Commission RSE & ODD
Président : **Pierre-Samuel Guedj**
Président fondateur d’Affectio Mutandi
ps.guedj@affectiomutandi.com

Commission santé
Président : **Erick Maville**
Directeur général de Santé en Entreprise
emaville@santeentreprise.com

Commission sûreté
Président : **Arnaud Kremer**
Président fondateur d’Iremos
arnaud.kremer@iremos.fr

EXPERTS

Afrique du Nord
Ryadh Boudjemadi
Directeur général d’Icosium Energy
ryadh.boudjemadi@gmail.com

Afrique de l’Ouest
Jean Mahé
jeanmahe2000@yahoo.fr

Afrique centrale
Patrick Sevaistre
Conseiller du commerce extérieur
sevaistre.patrick@gmail.com

Afrique anglophone
Jacques Manlay
Conseiller du commerce extérieur
jacques.manlay@orange.fr

Afrique australe
Laurent Padoux
Membre Comité Appui aux initiatives ONG de l’AFD
lpadoux@gmail.com

Afrique lusophone
Lydia Picoteiro Bettencourt
Avocate, fondatrice du cabinet LPB
contact@lpbettencourt-avocats.com

Délégué auprès des institutions régionales africaines
Alain Fénéon
Avocat, consultant des Éditions Juris Africa
contact@feneon.org

**POUR EN SAVOIR PLUS
ET ADHÉRER**
www.cian-afrique.org



CIAN

Conseil français
des investisseurs en Afrique

45, rue de la Chaussée d’Antin - 75009 Paris
Té. +33 (0)1 45 62 55 76 - contact@cian.asso.fr